

KARL MARX PANGERMANISTE

et

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DE 1864 À 1870.

Librairie Armand COLIN
103 Bd S. Michel, PARIS.

1915

James GUILLAUME

Chapitre 5:

GRANDS PROGRÈS DE L'INTERNATIONALE. QUATRIÈME CONGRÈS, À BÂLE (SEPT. 1869).

Les membres de la seconde *Commission parisienne*, entrés à Sainte-Pélagie le 15 juillet 1868, en sortirent le 15 octobre. L'un d'eux, Malon, fit, peu de temps après, un voyage en Suisse; et dans ce voyage il devint membre d'une société secrète fondée en 1864 par Bakounine et quelques-uns de ses amis, la *Fraternité Internationale*, société dont faisaient déjà partie en France Élie et Élisée Reclus, Aristide Rey, Alfred Naquet, etc... Mais cette participation de Malon à l'organisation secrète fut de très courte durée, la *Fraternité* ayant été dissoute en février 1869 à la suite d'un conflit entre quelques-uns de ses membres. Une nouvelle organisation secrète fut reconstituée immédiatement par les premiers fondateurs, Bakounine, Fanelli et Friscia; les frères Reclus, Naquet et Malon n'en firent pas partie, non plus que Perron, Joukovsky et Mroczkowski, qui avaient appartenu à la *Fraternité*; par contre James Guillaume, Schwitzguébel, Varlin, Charles Keller, Robin, Palix, Sentinon, Farga-Pellicer, etc..., devaient en devenir membres au cours de l'année 1869.

Le foyer de propagande créé à Paris rue des Gravilliers au commencement de 1865 n'existait plus. Mais le travail de diffusion des idées, d'une part, et celui d'organisation ouvrière, de l'autre, n'en continuait pas moins, et avec une ardeur croissante. C'était au sein des sociétés de résistance que les organisateurs comme Varlin, Theisz, Pindy, Camélinat, Murat, etc..., dépensaient la plus grande part de leur activité silencieuse: et la propagande des idées se faisait maintenant dans les réunions publiques, avec un succès qui étonnait les initiateurs eux-mêmes. Varlin, Combault, Bourdon et Malon avaient accepté de devenir collaborateurs d'un journal hebdomadaire qui fut fondé à Genève à la fin de 1868, *l'Égalité*, organe de la *Fédération des sections romandes de l'Internationale*, journal dont Bakounine, Perron, J. Guillaume et Schwitzguébel furent les principaux rédacteurs (De Paepe, Eccarius, J.-Ph. Becker, et plus tard Paul Robin, y collaborèrent aussi). Dans une des premières correspondances envoyées de Paris à ce journal, Combault parlait (numéro du 20 mars 1869) du mouvement des réunions publiques; répétant la parole dite dans une de ces réunions, il déclarait que «*l'Association internationale des Travailleurs n'avait jamais si bien fonctionné en France que depuis qu'elle était dissoute*»; et il en donnait entre autres cette preuve, qu'une grève de rubaniers ayant éclaté à Bâle en novembre 1868, et un appel ayant été, à cette occasion, adressé de cette ville aux ouvriers de Paris, il avait suffi qu'un membre de *l'Internationale*, Héligon, parlât de cette grève dans une réunion

publique, pour qu'aussitôt tous les orateurs tinsent à honneur de faire le récit des événements de Bâle dans toutes les réunions, qu'on y fit des collectes, et que toutes les corporations organisassent des souscriptions. *«La dissolution du Bureau de Paris, ajoutait Combault, a eu pour résultat, en dispersant un groupe d'adhérents réguliers de quelques centaines de membres, de faire adhérer en principe et en fait - quoique irrégulièrement - tout ce qui pense et agit parmi la population travailleuse de Paris».*

Comme la hardiesse des orateurs allait croissant, le gouvernement s'émut: des poursuites furent intentées à quelques-uns des plus violents. Dans cette même lettre, Combault écrivait: *«Les poursuites se multiplient, les condamnations deviennent de plus en plus fortes; trois et six mois de prison sont l'ordinaire que l'on applique aux orateurs; notre ami Briosne, l'un des orateurs populaires les plus estimés et les plus capables, vient de se voir condamné à un an».*

Dans une autre correspondance de Paris (numéro du 3 avril), écrite probablement par Varlin, on lit: *«Les huit mois de discussions des réunions publiques ont fait découvrir ce fait étrange, que la majorité des ouvriers activement réformateurs est communiste. Le mot de communisme soulève autant de haine dans le camp des conservateurs de toute sorte que la veille des journées de Juin. Bonapartistes, orléanistes, cléricaux et libéraux s'entendent avec un touchant ensemble pour crier sus à l'infâme, au pelé, au galeux... La grande majorité des orateurs des réunions publiques (on peut dire presque tous ceux qui proclament le communisme) sont emprisonnés, condamnés ou assignés».*

C'était en 1869 que devait avoir lieu le renouvellement du *Corps législatif*, et de bonne heure Paris se prépara aux élections. Nous ne songeons pas à retracer ici l'histoire de la lutte électorale. On sait comment, en novembre 1868, le procès intenté à quelques journaux qui avaient ouvert une souscription pour élever un monument sur la tombe du représentant Baudin, tué sur une barricade le 3 décembre 1831, mit brusquement, en lumière le nom de Gambetta, le jeune avocat destiné à une si brillante fortune politique; l'opinion le désigna aussitôt comme le candidat par excellence des revendications démocratiques: à côté de lui, le pamphlétaire Rochefort, contre Hippolyte Carnot; le rhéteur Bancel, qui se présenta contre Émile Ollivier comme irréconciliable, et le vieux Raspail, furent les candidats favoris de la foule; plusieurs survivants de la démocratie bourgeoise de 1848, ou leurs héritiers, dont quelques-uns étaient déjà en possession d'un mandat, se mirent aussi sur les rangs. Dans une correspondance envoyée plus tard à l'*Égalité* de Genève, Varlin expliquait ainsi l'attitude que prirent les socialistes parisiens dans la lutte électorale: *«Le parti socialiste n'a pas présenté de candidats aux élections générales; mais les orateurs socialistes ont fait prendre aux candidats radicaux que le peuple acclamait, et qu'il était impossible de ne pas nommer, des engagements qu'ils ne devaient pas tenir, afin de désillusionner le peuple sur leur compte».*

Les élections eurent lieu les 23 et 24 mai; quatre-vingt-douze opposants à l'empire furent nommés: Gambetta fut élu à Paris (Belleville) et à Marseille, Bancel à Paris et à Lyon; Rochefort échoua.

Dans la classe ouvrière, les revendications s'exprimaient au moyen de la grève. Les mouvements grévistes de Genève (bâtiment, typographes, mars-avril) et de Lausanne (bâtiment, mai), ceux de Belgique (massacres de Seraing et de Frameries, avril), avaient en France un grand retentissement (1). En juin, les mineurs de Saint-Étienne, de Rive-de-Gier et de Firminy se mirent en grève; le 17, une collision sanglante (massacre de la Ricamarie) eut lieu entre la troupe et une foule surexcitée: il y eut une quinzaine de morts et un grand nombre de blessés.

Cette tuerie fit une profonde impression sur l'opinion, et aviva les haines contre le gouvernement impérial. En juillet, les ouvrières ovalistes (dévideuses de soie) de Lyon se mirent en grève au nombre de huit mille; leur attitude énergique, et les secours qui leur furent envoyés de partout, obligèrent les patrons à capituler.

Le Congrès général annuel de l'Internationale devait avoir lieu à Bâle en septembre. Les jugements de la 6^{ème} Chambre n'avaient dissous que le *Bureau de Paris*: les sections de province, par un manque de logique qui dénonce l'incohérence des magistrats bonapartistes, n'avaient pas été poursuivies; et, en outre, le droit d'être individuellement membres de l'*Internationale* n'avait pas été dénié à ceux qui s'affiliaient soit

(1) Karl Marx rédigea au nom du Conseil général un manifeste à l'occasion des massacres de Seraing et de Frameries. Il l'écrivit en anglais, et en lit ensuite lui-même (évidemment avec l'aide de Dupont ou de Jung) la traduction en français. Voici ce qu'il écrit à Engels à ce propos, le 8 mai 1869: *«J'ai été forcé de faire la version française. Je voulais d'abord envoyer aux Belges le texte original anglais; mais notre secrétaire pour la Belgique, Bernard, Français de naissance, déclara au Conseil, mardi dernier, que si on laissait les Belges, qui savent à moitié l'anglais, et pas du tout le français, faire eux-mêmes la traduction, il vaudrait mieux renoncer complètement au manifeste. J'ai donc été obligé de céder».*

directement à Londres, soit auprès d'un correspondant du *Conseil général*, correspondant résidant à Paris et qui fut désigné le 27 juillet 1809 en la personne du mécanicien Murat (2).

La *Société des ouvriers et ouvrières relieurs et relieuses de Paris* s'était constituée publiquement en section de l'Internationale, et n'avait pas été poursuivie. En mai 1869, un manifeste signé par son président, Varlin engagea les autres sociétés ouvrières de Paris à se faire représenter au Congrès de Bâle; et cet appel, comme on le verra, fut entendu.

En outre, plusieurs sociétés ouvrières parisiennes désiraient se constituer en un groupement de syndicats, en une *Chambre fédérale des sociétés ouvrières*. Un projet fut élaboré à cet effet; il porte la date du 3 mars 1869; il est signé par Drouchon, mécanicien, Soliveau, imprimeur en taille-douce, et Theisz, ciseleur; présenté le 30 mai à une réunion de délégués de divers groupes corporatifs, il y fut adopté; une seconde réunion eut lieu le 20 juin; mais l'autorité interdit alors toute réunion ultérieure. Les délégués de trente sociétés ouvrières adressèrent au préfet de police, le 10 juillet, une lettre demandant des explications; le préfet n'ayant pas répondu, une autre lettre fut écrite, le 23 juillet, au ministre de l'intérieur, qui ne répondit pas davantage. Alors, vers la fin d'août, les sociétés ouvrières lancèrent un manifeste énergique saisissant l'opinion publique de leur protestation. Ce manifeste (3) disait: «*Il ne convient plus à notre dignité de vivre sous cette tutelle. Nous ne pouvons subir plus longtemps cette situation de dupes. Aussi, convaincus que nul ne peut limiter le cercle de nos études et de notre action, nous, délégués des sociétés ouvrières de Paris, nous revendiquons hautement, comme un droit primordial, inaliénable, le droit de réunion et d'association sans restriction aucune, et nous nous déclarons résolus à poursuivre, par tous les moyens dont nous pouvons disposer, la discussion du projet de statuts de notre fédération*». Nous verrons plus loin (chap. VI) la suite donnée à cette audacieuse et tranquille affirmation de la volonté ouvrière.

Le Congrès de Bâle eut lieu du dimanche 5 au dimanche 12 septembre 1869. Douze sociétés ouvrières de Paris s'y firent représenter, savoir: la section des ouvriers et ouvrières relieurs et relieuses: délégué, Varlin, relieur; les ouvriers bronziers: délégué, Landrin, monteur en bronze; la Société de prévoyance et de solidarité de la bijouterie: délégué, Durand, bijoutier; la Société de résistance des ferblantiers: délégué, Roussel, ferblantier; la Chambre syndicale des marbriers: délégué, Flahaut, marbrier; la Chambre syndicale des mécaniciens: délégué, Murat, mécanicien; la Chambre syndicale des menuisiers: délégué, Pindy, menuisier; la Société de résistance des imprimeurs-lithographes: délégué, Franquin, imprimeur-lithographe; la Chambre syndicale des tourneurs sur métaux: délégué, J.-A. Langlois, publiciste; la Chambre syndicale et professionnelle des cordonniers: délégué, Dereure, cordonnier; l'association «la Liberté des charpentiers»: délégué, Fruneau, charpentier; les ouvriers marbriers: délégué, Tartaret, ébéniste pour marbriers.

En outre, Mollin, doreur, était délégué du *Cercle parisien des prolétaires positivistes*, et Chemalé, métreur-dessinateur, délégué des adhérents parisiens de l'*Internationale*.

La province comptait treize délégués: Dosbourg, imprimeur sur étoffes, délégué du *Crédit mutuel des imprimeurs sur étoffes* de Saint-Denis; Aubry, lithographe, délégué de la *Fédération ouvrière de l'arrondissement de Rouen*; Creusot, fileur, délégué de l'*Association des fileurs de l'arrondissement de Rouen*, à Sotteville; Piéton, délégué du *Cercle ouvrier des études économiques d'Elbeuf*; Bourseau, bronzier, délégué de l'*Association des bronziers et des fondeurs de Lyon*; Outhier, menuisier, délégué de l'*Association des menuisiers de Lyon*; Albert Richard, délégué des corporations des ovalistes et des passementiers de Lyon; Palix, tailleur, délégué des corporations des ovalistes et des tailleurs de Lyon; Bakounine, publiciste (à Genève), délégué de la corporation des ovalistes de Lyon (4); Monier, chapelier, délégué de la section des ovalistes de Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère); Foureau, menuisier, délégué des sociétés des menuisiers, des tailleurs de pierres, des maçons, des vanniers, etc., de Marseille; Tolain, ciseleur (à Paris), délégué de l'*Association des ouvriers boulangers de Marseille*; Boudet, ouvrier en flanelles, délégué de la section de Limoges.

D'Allemagne étaient venus sept délégués, entre autres Rittinghausen et W. Liebknecht, auxquels il fallait joindre deux Allemands de Genève (Becker et Gøegg), un Allemand habitant Bâle (Janasch), un Allemand

(2) Le *Conseil général* désigna en outre Albert Richard comme son correspondant à Lyon.

(3) Il est reproduit, entre autres, dans l'*Égalité*, de Genève, du 4 septembre 1869.

(4) Les sociétés ouvrières avaient droit à un délégué par cinq cents membres; la corporation des ovalistes de Lyon, comptant huit mille membres, aurait eu droit à seize délégués: outre les mandats donnés à Richard et à Palix, elle avait envoyé un mandat à Bakounine, qui ne l'avait pas sollicité.

habitant Zurich (Greulich) et un Allemand de Paris (Hess). La Belgique avait fourni cinq délégués, Brismée, Hins, De Paepe, Bastin, le Français P. Robin; la Suisse romande onze (dont Heng, Brosset, J. Guillaume, Schwitzguébel, Fritz Robert: ce dernier fut secrétaire et rédigea le Compte rendu du congrès, qui fut imprimé à Bruxelles); la Suisse allemande onze (dont K. Bürkly, Bruhin, Starke, Collin); l'Autriche deux, Neumayer et Oberwinder; l'Italie un, le tailleur Caporusso, de Naples, auquel il fallait ajouter Bakounine, déjà nommé, qui avait un mandat des mécaniciens de Naples (Fanelli, délégué des associations ouvrières de Florence, tomba malade en route et ne put arriver à temps); l'Espagne deux, le typographe Farga-Pellicer et le médecin Sentiñon, tous deux de Barcelone; les États-Unis un, Cameron, délégué de la *National Labour Union*. Le Conseil général de Londres était, représenté par six de ses membres: Applegarth, charpentier, Lucraft, chaisier, Cowell Stepney, publiciste, Anglais; Eccarius et Lessner, tailleurs, Allemands: Jung, horloger, Suisse jurassien, qui présida le congrès.

Sur la question de la propriété foncière, le congrès affirma, par cinquante-quatre voix contre quatre, que *«la société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de faire entrer le sol à la communauté»*. Cinq délégués de Paris, Varlin, Flahaut, Franquin, Dereure, Tartaret, votèrent oui; quatre, Tolain, - quoique son mandat, envoyé de Marseille, vint d'une corporation *«collectiviste»*, - Pindy, Chemalé et Fruneau, votèrent non; les six autres s'abstinrent, Landrin, Durand, Roussel, Murat, Langlois, Mollin.

Sur la question de l'abolition de l'héritage, trente-deux voix se prononcèrent pour la proposition de la commission, disant que *«le droit d'héritage devait être complètement et radicalement aboli»*. Deux délégués de Paris, Varlin et Dereure, votèrent oui; sept, Tartaret, Tolain, Pindy, Chemalé, Fruneau, Murat, Langlois, votèrent non; les six autres s'abstinrent. - Dix-neuf voix seulement votèrent en faveur de la proposition du Conseil général, rédigée par Marx: cette proposition contenait simplement l'indication de mesures transitoires, extension de l'impôt sur les successions, limitation du droit de tester.

Tous les Parisiens votèrent contre cette proposition, excepté quatre (Landrin, Roussel, Mollin, Flahaut) qui s'abstinrent.

C'était sur la demande du Comité fédéral romand, à Genève, que la question de l'héritage avait été placée à l'ordre du jour du congrès; et Marx avait vu là le résultat d'une intrigue de Bakounine. Le 27 juillet 1869, Marx écrit à Engels: *«Ce Russe, cela est clair, veut devenir le dictateur du mouvement ouvrier européen. Qu'il prenne garde à lui! sinon il sera officiellement excommunié»*. Et Engels répond: *«Le gros Bakounine est derrière tout cela, c'est évident. Si ce maudit Russe pense réellement à se placer, par ses intrigues, à la tête du mouvement ouvrier, il est grand temps de le mettre hors d'état de nuire»*. Dans la *Communication confidentielle (Confidentielle Mittheilung)* du 28 mars 1870, Marx a écrit que si le Conseil général consentit à placer la question de l'héritage à l'ordre du jour du congrès, *«ce fut afin de pouvoir assommer Bakounine d'un coup décisif»*. Le coup s'étant retourné contre Marx (puisque sa contre-proposition n'obtint que dix-neuf voix), on comprend que celui-ci ait dû être furieux. Après le vote, Eccarius, qui était dans le secret, laissa échapper cette exclamation: *Marx wird sehr unzufrieden sein!* (*«Marx sera très mécontent!»*). Ce propos a été rapporté par Bakounine, qui l'a entendu de ses oreilles.

Les délégués de Zurich, Bürkly et Greulich, avaient proposé d'inscrire au programme du congrès une question qui n'y figurait pas, celle de la législation directe par le peuple, et même de la placer en tête de l'ordre du jour. Ils furent appuyés par les Allemands, Gøegg, Ritting-hausen, Liebknecht, et combattus par Robin, Schwitzguébel, Bakounine, Fritz Robert, Hins, Murat, Dereure. Le congrès décida que la question pourrait être discutée après l'épuisement de l'ordre du jour, si le temps le permettait (mais le temps ne le permit pas).

Ce fut le débat sur les sociétés de résistance qui mit le mieux en relief la conception fédéraliste et anti-étatiste de la plupart des ouvriers français, suisses romands, belges, espagnols, italiens, en face de laquelle se dressait l'idée étatiste des social-démocrates allemands, suisses allemands, anglais. Toutefois, sans s'arrêter, à délibérer sur des théories relatives à la société future, les délégués constatèrent, dans la résolution votée, que le congrès était unanime à reconnaître la nécessité des sociétés de résistance, ainsi que la nécessité de leur fédération, et l'utilité de créer entre elles un lien international au moyen du *Conseil général de l'Internationale*.

Le Congrès de Bâle fit comprendre à l'Europe que l'*Internationale* n'était pas une simple société d'études où on se contenterait de discuter académiquement des questions de vague philanthropie, mais que c'était l'organisation de combat par laquelle le prolétariat entendait marcher à son émancipation. Fribourg, dans le livre où il a cherché, en 1871, à justifier sa défection et celle d'une partie de ses amis, a prétendu qu'après

Bâle, «il était évident pour tous que désormais Karl Marx, le communiste allemand, Bakounine, le barbare russe, et Blanqui, l'autoritaire forcené, formaient le triumvirat omnipotent»; il en résultait, ajoute-il, que «l'Internationale des fondateurs français était morte, bien morte». Mais cela n'était pas: l'Internationale parisienne avait eu d'autres fondateurs que des hommes comme Tolain et Fribourg, auxquels le véritable socialisme était resté étranger; elle pouvait citer des militants comme Varlin, Pindy, Langevin, Avrial, Landrin, Theisz, Delacour, Duval et tant d'autres; et les ouvriers de Paris allaient montrer au monde, dès l'année suivante, de quoi ils étaient capables.

Sur la proposition des délégués parisiens, - qui avaient dit: «Dans un an, l'empire aura cessé d'exister, et nous invitons dès aujourd'hui l'Internationale à tenir son prochain congrès à Paris», - le congrès, acceptant l'invitation, décida, par acclamations, et à l'unanimité, comme un défi jeté à Napoléon III, que «le prochain congrès de l'Internationale aurait lieu à Paris le premier lundi de septembre 1870» (5).

(5) Ce premier lundi fut le 5 septembre: la République avait été proclamée la veille.